

## Braccio, Nadia

---

**De:** Audrey Simard [audrey\_sim@hotmail.com]  
**Envoyé:** 13 mars 2014 11:08  
**À:** Greffe  
**Objet:** Opposition aux pratiques d'Hydro-Qc et aux compteurs intelligents

Mesdames,

Je tiens aujourd'hui à apporter mes observations quant au projet des compteurs dits "intelligents" d'Hydro-Québec.

Tout d'abord, je déplore le manque de transparence et de respect de la procédure et des propos utilisés par Hydro-Québec en ce qui a trait à l'installation de ces compteurs. Tout d'abord, dans mon cas particulier tout comme dans celui de nombreuses personnes que je connais, l'installation a eu lieu sans notre consentement, alors que nous étions absent-e-s, et sans aucun préavis. Quelle procédure violente et invasive!

De plus, les frais imposés à celles et ceux qui choisissent l'option de retrait sont totalement injustes: de nombreuses familles qui souhaitent prioriser la santé de leurs proches se retrouvent prises au piège en raison de leur manque de moyens financiers. N'oublions pas que **L'OMS a classé les champs radiofréquences comme potentiellement cancérigènes pour les êtres humains**. Bref, Hydro-Qc prive les plus pauvres de leur droit à la santé. Des chercheurs indépendants ont démontré que, contrairement à la propagande mensongère d'Hydro-Qc, les nouveaux compteurs émettent des ondes 24 heures sur 24, une, deux, trois fois par minute... Et bientôt à la grandeur du Québec. Hydro-Québec omet de parler de la technologie des ondes pulsées émises par les compteurs « intelligents ». Intermittentes, très puissantes (effet de coup de fouet) et à longue portée (trois (3) kilomètres), elles ne sont pas comparables aux ondes non-pulsées, à courte portée et constantes émises par les autres appareils disponibles sur le marché. [...] Certains compteurs sont plus actifs parce qu'ils sont plus sollicités en raison de leur proximité avec le routeur ou pour compenser l'incapacité de communiquer avec d'autres compteurs en raison de pannes ou d'obstacles. Ces compteurs « hyperactifs » peuvent émettre jusqu'à deux (2) fois par seconde.[...] L'exposition aux ondes est cumulative. Les ondes émises par le compteur s'ajoutent aux ondes émises par les autres équipements émetteurs de radiofréquences déjà installés. Toutes ces émissions s'accumulent et les compteurs peuvent se retrouver dans des lieux ayant déjà atteint un niveau de saturation. Au contact de certaines surfaces, la réflexivité produit des « points chauds » qui sont des zones où se concentrent dangereusement les ondes. [...] Les compteurs « intelligents » sont des dispositifs de surveillance capables d'identifier précisément les appareils actifs dans votre résidence. Les informations recueillies sont conservées dans une base de données formant l'historique complet des activités des ménages. Ces données pourraient être utilisées par des agences gouvernementales, revendues à des intérêts privés ou piratées. L'installation des compteurs « intelligents » ouvre donc la porte à une nouvelle forme de cybervulnérabilité dont les impacts sont encore sous-estimés.

(Source: <http://refusonslescompteurs.wordpress.com/ce-quhydro-quebec-ne-vous-dit-pas/> )

Cette mesure est également anti-démocratique : nos député-e-s à l'Assemblée nationale ont voté à l'unanimité contre ces frais. De plus, de nombreux groupes citoyens ont contesté haut et fort les pratiques d'Hydro-Qc concernant ces nouveaux compteurs. Hydro-Québec ne respecte pas non plus les moratoires de plusieurs villes qui refusent l'installation de ces nouveaux compteurs. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec ne respecte pas la démocratie?

Je considère urgent de voir à ce que la **démocratie** municipale soit respectée et que tous les compteurs intelligents posés dans les municipalités ayant adopté un moratoire soit hâtivement remplacés par des compteurs analogiques.

En tant que citoyenne, je dis non aux compteurs intelligents émetteurs de radiofréquences dans mon domicile, non pour ma famille, non pour le Québec.

Merci d'en tenir compte.

--

Audrey Simard